

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2023

Le 29 septembre 2023, sur convocation régulière du Maire en date du 19 septembre 2023, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de William SCHWOB (donne pouvoir à Patrice JEGO), Michel PETITCOLAS (donne pouvoir à Jean-Paul REVERT), Éric LEONARD (donne pouvoir à Jean-Marc BOUSSET) et Gérard MULLER (donne pouvoir à Nadine BURLAUD).

Patrick BORGEAUD a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 19/06/2023.

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil municipal, Mr le Maire a souhaité rendre hommage à Mr Lionel LANDRY maire de 1983 à 1989, décédé le 21/07/2023. Sous son mandat, plusieurs projets ont été menés à bien : construction de la résidence HLM de l'Etang, agrandissement de la zone artisanale, création de la maternelle en lieu et place de la Mairie qui sera transférée à côté de la salle des Fêtes....

1-CONVENTION DE VOIRIE : convention relative à l'attribution d'un fonds de concours de la commune de POUILLEY-LES-VIGNES à Grand Besançon Métropole dans le cadre des travaux de voirie.

Cette convention a pour objet de déterminer la participation de la commune pour l'opération de requalification de voirie « Rue de Masson, Rue des Vignes ». **Grand Besançon Métropole** demande une participation de la commune à hauteur de 276 918.87euros pour l'ensemble de la Voirie et l'enfouissement des réseaux : ce montant correspond à 41.6% du montant HT de l'investissement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les termes de cette convention.

2-FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT ET FONDS D'AIDE AUX ACCEDANTS A LA PROPRIETE

Le FSL et Le FAAD sont des fonds gérés par le Département du Doubs. Ces fonds sont alimentés par le département à hauteur de 2 millions d'euros et par les contributions volontaires des collectivités.

Le niveau attendu par le Département est de 61 centimes d'euro par habitant pour le FSL et 30 centimes d'euro pour le FADD.

FSL

Votent pour : Agnès BAS, Bernadette THOMAS, Catherine BONNAMOUR, Françoise SCHMIDT, Monique GAYOUS, Rkia IDRISSE, Ali ONDER, Frédéric GENET.

Votent contre : Jean-Marc BOUSSET, Patrice JEGO, Marie-Agnès GUEZET, Jean-Paul REVERT, Nadine BURLAUD, Murielle REGNAULT, William SCHWOB, Michel PETITCOLAS, Eric LEONARD, Gérard MULLER.

Abstention : Patrick BORGEAUD.

FADD

Vote contre : 19.

3-PROPOSITION D'AVANCEMENT DE GRADES POUR J-M BELIARD ET M-H NAPPEZ

Le Centre de Gestion du Doubs informe le Maire de possibles avancements de grades pour les agents suivants :

- Jean-Marie BELIARD passerait d'adjoint technique principal deuxième classe à adjoint technique principal première classe.
- M.H NAPPEZ passerait d'adjointe technique à adjointe technique principale deuxième classe.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces avancements de grades.

4-PROPOSITION DE NOMINATION DE QUENTIN BRULEBOIS AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE

Quentin BRULEBOIS a passé et réussi le concours d'agent de maitrise en interne. Mr Le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Quentin au grade d'agent de maitrise.

Les missions de Quentin resteront identiques à celles qu'il occupe actuellement.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition de nomination.

5-POINT SUR LA MEDIATHEQUE

Une réunion est fixée le 16/10/2023 avec les bénévoles et Mme Julie CHAVANTON pour fixer les modalités de fonctionnement et d'ouverture de la Médiathèque.

Mr le Maire et Marie-Agnès GUEZET tiennent à saluer l'implication des bénévoles qui assurent la permanence de la Médiathèque le mercredi jusqu'à l'arrivée de Julie CHAVANTON.

6-GRATUITE DE LA SALLE DES FETES POUR OCTOBRE ROSE

Mr Le Maire propose de prendre une délibération pour cette manifestation afin de valider la mise à disposition gratuite de la salle pour « Octobre Rose », le week-end du 14-15 octobre 2023.

Vote pour : 19.

Mr le Maire demande à Agnès BAS de créer un groupe de travail afin de réfléchir sur les tarifs de location des différentes salles communales.

QUESTIONS DIVERSES

- **SIEVO** : Mr le Maire cède la parole à Patrice JEGO premier adjoint pour présenter le rapport annuel 2022 du SIEVO. Ce rapport annuel sur la gestion de l'eau doit être présenté obligatoirement en Conseil Municipal et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est consultable sur le site internet de la Commune.

Mr le Maire rappelle que le contrat avec la SAUR touche à sa fin. A compter du 01 janvier 2024, la gestion de l'assainissement est reprise par Grand Besançon Métropole.

- **Compte Financier Unique** : le compte de gestion de la trésorerie et le compte administratif de la commune sont maintenant rassemblés dans un compte financier unique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette nouvelle règle comptable.

- **City-stade** : une lettre cosignée par Mr L CROIZIER Député et par Mr le Maire a été envoyée à Mr Le Préfet pour demander des explications sur les points suivants : gestion et récupération de la TVA sur les travaux d'aménagements de terrains, financement de ce projet au titre de la DETR et pourquoi ce projet n'a pas été retenu au titre de l'agence nationale du sport « équipements sportifs ».
- **Parcours de running** : l'ensemble de la signalétique des parcours des deux communes a été reçu par la commune de Pirey. FCE va en assurer la mise en place à partir de la semaine prochaine et Eurovia va commencer les travaux d'aménagement du parcours de Pouilley les Vignes. Une réunion avec APRR est organisée le 06 octobre 2023 pour finaliser les transferts de terrains, situés près de l'entrée de services route de Miserey, entre cette société et la Commune.

- **Travaux d'assainissement Lotissement « le Champs du Rang ».**

Ces travaux vont commencer à compter du lundi 9 octobre 2023 côté rue de Serre. Ils continueront ensuite sur le côté droit de la rue de Lausanne jusqu'à l'entrée du lotissement. Une attention particulière sera apportée sur la gestion des eaux pluviales issues de la Départementale. Le service voirie de GBM réalisera ensuite un plateau surélevé pour permettre aux voitures de rentrer et sortir du lotissement. Les deux plateaux supplémentaires demandés par la Commune seront créés lors de la réalisation de la piste cyclable entre Pouilley et le rond-point de Pirey en 2024. L'ensemble de ces travaux va durer jusqu'au 30 novembre 2023 et une déviation sera mise en place depuis la Grosse Aige en venant de Besançon et depuis le rond-point de la boulangerie en allant à Besançon. L'accès des riverains et des commerces est bien entendu conservé pendant les travaux. Il est prévu une réunion lundi 2 octobre pour finaliser la déviation et une lettre d'information sera diffusée aux riverains. Les Appuliens pourront suivre les travaux via le site internet de la Commune et l'application IntraMuros.

- **Chemin forestier :** Après plusieurs réunions avec le service « voiries » de GBM, un dossier de subventions de requalification de voirie pourra être déposé à la condition de changer le statut de cette voie rurale.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le passage de chemin rural en voirie communale ces voies situées au Chanois.

- **Programme de l'éclairage public 2024.**

Suite à une réunion avec les services de GBM, le programme « éclairage public » pour 2024 est le suivant :

1. Changement des luminaires du lotissement de La Pommeraie et du lotissement du Coteau.
2. Passage de l'ensemble des luminaires de la Rue de Gray et de la rue de Lausanne en Led.
3. Eclairage de la périphérie de la salle des fêtes : pouvoir relancer l'éclairage, pendant une durée donnée, pour pouvoir accéder aux parkings en toute sécurité après 23h00.
4. 3 poteaux d'éclairage mis en place lors de la construction du groupe scolaire vont être enlevés : ils serviront de réserve et seront mis en place pour remplacer des poteaux accidentés.

5. Le plan de l'ensemble des poteaux sera mis à jour et envoyé à la Commune. Il y a, à ce jour, 424 poteaux sur le territoire communal.

- **Ancienne trésorerie** : Les travaux de désamiantage ont été effectués au cours du mois de juin 2023. Les terrassements ont commencé, la cuve à fuel a été enlevée et l'étanchéité périphérique a été posée. Un drain va être posé et raccordé sur le réseau existant.
- **Gens du voyage** : l'occupation du terrain situé à côté de la station d'épuration a duré plus d'un mois. Suite à la prise d'un arrêté communal et l'accord de la Préfecture pour mandater la gendarmerie afin de signifier l'arrêté d'expulsion, les gens du voyage ont laissé derrière eux une carcasse de voiture et de grosses quantités de déchets. La Commune a appelé la fourrière pour enlever le véhicule et les employés communaux sont restés plusieurs jours sur le site pour le nettoyer et lui rendre son aspect initial. Le service d'aides aux communes géré par GBM prévoit une benne et du personnel en appui au personnel de la commune pour nettoyer le site. **Par manque de budget, GBM ne peut pas nous apporter cette aide.**
- **Repas des Anciens** : Le repas élaboré par le traiteur Desforêt de François a été apprécié par l'ensemble des convives. Bons moments de convivialité où chacun a pu danser et profiter des tours de magie effectués par le Cercle Magique Comtois.